

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 14 mai 2018 :

13 451,50 € répartis au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens, en faveur des communes de Villeneuve de Berg et Le Teil.

1 500 € affectés à 2 auto-écoles du canton dans le cadre du dispositif « Un Permis pour l'Emploi », afin d'accompagner 3 jeunes porteurs d'un projet socio-professionnel.

10 600 € répartis au titre du soutien aux structures culturelles du canton, en faveur de : l'association Culture en Fait à Villeneuve de Berg, l'Institut Olivier de Serres à Mirabel et le Pays d'Art et d'Histoire au Teil.

27 040 € à l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Olivier de Serres, au Domaine du Pradel à Mirabel, pour favoriser l'accès à l'embauche des allocataires du R.S.A.

1 200 € à l'association Le Phare à Villeneuve de Berg, pour la réalisation d'un stage de découverte professionnelle et interculturelle au Sénégal.